

# Intervenir comme professionnel de l'aide à domicile en colocation inclusive

## Module SAD

Professionnel et professionnelle de l'aide à domicile exerçant en habitat inclusif et plus particulièrement en colocation :

Les clés pour comprendre et réussir l'accompagnement des personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap dans un habitat inclusif

## Objectifs de la formation



- Comprendre ce qu'est un habitat inclusif et ses spécificités
- S'appropriier les valeurs de l'habitat inclusif pour les intégrer à son accompagnement et y adapter sa posture professionnelle
- Comprendre son rôle et ses limites au sein de l'habitat inclusif
- Savoir communiquer et coopérer avec des acteurs pluridisciplinaires au service des habitants
- Appréhender les situations complexes et les résoudre en équipe

### Méthodes pédagogiques mobilisées

- Interactives avec une alternance d'apports théoriques et de partages d'expérience.
- Mises en situation scénarisée (jeux de rôles).
- Groupes entre 6 et 10 personnes maximum.
- Remise d'un classeur avec outils pédagogiques.
- Accès à un espace extranet.
- FAQ et évaluation en fin de formation.
- Co-développement et bilan post-formation

### Aptitudes développées

- Comprendre les différences entre l'Habitat Inclusif, le domicile individuel et l'établissement.
- Identifier les différents acteurs de l'habitat inclusif et comprendre les enjeux de chacun.
- Maîtriser son rôle et ses limites d'intervention dans une logique d'autodétermination.
- Comprendre l'enjeu d'une responsabilité collective.
- Transmettre et coordonner les actions avec les autres acteurs de l'habitat inclusif



#### Prérequis

Être en activité, ou envisager d'exercer une activité au sein d'un habitat inclusif



#### Public cible

\*Professionnel.elle de l'aide à domicile (notamment AVS, AES, AMP, ADV, AVDF, TISF...), Responsable de secteur.



#### Durée de la formation

14 heures en présentiel (2 jours)  
+  
½ journée en distanciel



#### Coût de la formation

990€

### Prochaines dates

23 et 24 mai 2024 en présentiel  
+ le 27 juin 2024 matin en distanciel

### Lieu

Centre d'Expertise FS Expert  
11 rue Paul Déroulède  
68100 MULHOUSE

# Intervenir comme professionnel de l'aide à domicile en colocation inclusive

Module SAD

## Contenu détaillé :

### 1<sup>ère</sup> JOURNEE

- Comprendre l'habitat inclusif
  - Une 3<sup>ème</sup> voie entre domicile et institution
  - Appréhender les spécificités d'une vie chez soi avec les autres
- L'autodétermination des habitants et leur choix de partage :
  - Domicile en colocation ou en habitat regroupé
  - Aide humaine mutualisée totalement ou partiellement
  - Animation de la vie sociale
- Rôle et responsabilités des intervenants au service des habitants :
  - Le représentant du projet d'habitat inclusif
  - L'animateur / coordinateur de vie sociale et partagée
  - Le gestionnaire locatif et le budget de l'habitat
  - L'implication nécessaire des aidants et familles
  - Les bénévoles et l'ancrage local dans la cité
  - Le soin et les intervenants para- et médicaux
- L'aide à domicile : un travail d'équipe qui s'organise autour d'un collectif d'habitants
  - Les compétences techniques et comportementales requises
  - Se mettre d'accord et se coordonner entre aides à domicile
  - L'organisation des tâches lors d'une présence 24/24 dans l'habitat
  - La responsabilité collective et le rôle du chef d'équipe le cas échéant
  - Le partage des pratiques et la régulation interne



### 2<sup>ème</sup> JOURNEE

- Les modes de coopérations entre intervenants pluridisciplinaires
  - Rendre compatibles le projet individuel (SAD) et le projet de vie partagée
  - Les risques de glissements de tâches
  - Les limites d'interventions et de responsabilité de l'aide à domicile
  - La transmission et la coordination avec les autres acteurs de l'habitat inclusif
  - Qui décide quoi ? L'absence de hiérarchie entre les intervenants
  - Les instances de régulation et de médiation de l'habitat inclusif
- La vie quotidienne et la gestion des situations complexes (jeux de rôles autour d'exemples concrets)
  - Accueillir et accompagner un nouvel habitant
  - Le domicile des habitants n'est pas une mini-structure
  - L'animation de la vie sociale et partagée pour un collectif d'habitants
  - La gestion du budget partagé et du budget individuel des habitants fragilisés
  - La responsabilité du suivi médical, des soins de nursing et la gestion des médicaments, les cas d'urgences
  - Quand la vie en collectif pose question : les troubles du comportement des habitants
  - Vol, maltraitance et événements indésirables que faire ?
  - La gestion du décès d'un habitant

## Visio co-développement

- Bilan pédagogique 1 mois après la formation en visio-conférence avec le collectif des apprenants
- Partage d'expérience sur les réussites « terrain » depuis la formation et les points de progrès identifiés
- Séance d'intelligence collective avec résolution d'un cas pratique présenté à l'ensemble des apprenants